

GENDARMERIE NATIONALE
 COMPAGNIE GUYANNAISE
 XXXX
 CODE UNITE 01606 PROCES-VERBAL N° 657/93 / 19

PROCÈS - VERBAL

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

DE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

N° PIÈCE 1

N° FEUILLET JR

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES

93307648
607

LIEU : lieu dit

NOUS SOUSSIGNÉ(S) M B, C et G I, gendarmes, de la Compagnie d' en résidence à

VU L'(ES) ARTICLE(S)

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR neuf avril mil neuf cent quatre vingt treize au matin, nous sommes avisés par les gendarmes de la brigade motorisée de leur transport la veille au soir au lieu dit où ils ont pu apercevoir un phénomène lumineux.

EXPOSE DES FAITS

Le 08 avril 1993 alors qu'ils rentrent d'un service de nuit, les gendarmes C et D sont interpellés verbalement par trois individus. L'un d'eux, affolé, leur explique qu'une lueur surplombe leur habitation sise à
 Vu leur comportement, les gendarmes décident de se transporter sur les lieux.

ENQUETE

Les auditions des deux gendarmes présents sur les lieux font l'objet des pièces numéros 657/2 et 657/3.

Nous convoquons à nos bureaux deux des personnes demeurant le camp des gens du voyage concerné, en la personne de Mr G A et de Mr M J. Leurs auditions font l'objet des pièces numéros 657/4 et 657/5.

Il est à noter qu'aucune photo du phénomène n'a été prise et que nous n'avons trouvé aucune trace matérielle du passage de cet "objet".

Mentionnons également que nous avons contacté les différentes discothèques et municipalités environnantes qui nous ont affirmé que dans la période considérée, ils n'avaient pas utilisé de spectacle laser ou vidéo.

Nous avons pris contact avec les services météorologiques qui nous ont informé que la couverture nuageuse se trouvait à 3000 mètres environ.

Le vendredi soir une patrouille de notre unité s'est transportée de nouveau le vendredi soir au camp des gens du voyage à suite à un nouvel appel de leur part. Les militaires ont alors aperçu un faisceau dans le ciel couvrant une large zone et semblant provenir du sol. Se repérant à ce rayon de forte luminosité, ils parviennent à en identifier l'origine. Il s'agit d'un canon laser installé à l'extérieur de la discothèque à proximité de. Des renseignements pris auprès de la direction, ce canon laser a fonctionné le jeudi soir et en raison des conditions climatiques, peut refléter l'image aperçue par les gens du voyage et des gendarmes de la brigade motorisée

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DATE DE CLÔTURE

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ

DESTINATAIRES

- Mr Le Préfet, département du
- Mr Le Procureur de la République
- Général, Commandant Le Région Aérienne à
- Ministère de la Défense, D.G.G.M Bureau Défense opérations

LE 17/04/93
SIGNATURE(S)

SIGNATURE ET CACHET

S L O T U R E

En conséquence nous pouvons conclure que le phénomène lumineux aperçu par les gens du voyage et les gendarmes de la brigade motorisée n'est pas d'origine para normale.

Fait et clos le 17/04/93

.....

Les enquêteurs

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

voir pièce de synthèse.

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour ^{neuf} **avril mil neuf cent quatre-vingt treize à quatorze heures dans les locaux de la**
Brigade territoriale **sise**
 nous soussigné(s) **G**, **D**, **Gendarmerie, A.P.J., à la compagnie**, en résidence à

vu les articles **20, 21-1 | 75**

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

D, **T**

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M, né le

FILIATION

◀ DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS ▶

SITUATION DE FAMILLE

de**marlé**

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

dansurant, **appartement****Gendarmerie Motocycliste à la Brigade****Motorisée**

Le huit avril mil neuf cent quatre-vingt treize à vingt-trois heures quarante-cinq à l'issue d'un service de nuit assuré de vingt heures à vingt-quatre heures, nous nous sommes présentés, le Gendarme **G**, le Gendarme Auxiliaire **G** et moi, au portail de la caserne afin de regagner notre unité.---

-Dans l'ispace nous avons constaté qu'un véhicule se trouvait stationné face à l'entrée de la brigade et que trois hommes discutaient avec les militaires de permanence au Centre Opérationnel.---

-Les trois hommes se sont dirigés, à notre vue, vers notre véhicule.---

-Le plus ancien, complètement affolé, nous a expliqué qu'il s'appelait **G** et qu'une lueur surplombait leur camp de gens du voyage sis route de depuis une heure et demi environ. - - -

-Pensant à une explication technique, peut-être à un avion en attente autour de l'aérodrome, nous avons informé le C.O.G. de notre transport sur place. - - -

-À notre arrivée sur place, il était 23h55, nous nous sommes garés à l'entrée du camp. Nous n'avons rien remarqué d'anormal. Les trois personnes nous ont rejoint à pied et nous ont dit que la lueur avait stationné au dessus des caravanes et qu'ils avaient entendu un vrombissement lent comme des pales d'hélicoptère tournant au ralenti. - -

-J'ai alors été le premier à voir les lumières vers minuit. - - -

-J'ai averti mes collègues et nous avons vu une ^{lumière} spirale lumineuse formée d'un trait discontinu. Elle avait un diamètre de deux kilomètres environ et se trouvait sur notre droite. - - -

-Plusieurs nomades voulant quitter le camp se sont présentés avec leur fourgons sur notre position. Nous avons remarqué que la spirale commençait à réduire son diamètre et à descendre sur nous. J'ai rendu compte au Centre Opérationnel. La brigade de nous a signalé voir le phénomène depuis et nous a signalé qu'il pouvait s'agir d'un faisceau laser de boîte de nuit. - - -

.../....

La personne entendue

1° A.P.J.

...../.....Les nosades nous ont informés qu' aucune boîte de nuit ne se trouvait dans l' axe du phénomène lumineux. - - -

Pour rassurer les gens et pour découvrir une origine au sol de cette figure, nous sommes transportés au sommet d' une colline proche du camp au lieu-dit

Au sommet de cette dernière nous voyions sur une vingtaine de kilomètres au NORD-EST et derrière, toute la périphérie - - - -

-Le phénomène a continué et nous ne parvenions toujours pas à détecter d' origine lumineuse au sol. - - -

-Nous nous sommes rapprochés de la spirale en allant au Château de à proximité du hameau de

-Le phénomène a complètement disparu à 03H45. - - -

-Je tiens à préciser que la pleine lune était cachée par des nuages. - -

-La lumière était plus fluorescente que d' origine habituelle. - - - -

-Il nous semblait que la spirale était la base d' un cône dont la pointe était tournée vers le haut. Elle effectuait à notre arrivée une trajectoire différente à chaque passage puis elle a adopté une courbe de balancier en surquant des temps d' arrêt à chaque extrémité de la courbe. - - - -

-Lors de sa descente sur nous, nous avons procédé à l' extinction de tous les feux des véhicules présents et la spirale est rassemblée. - - - -

-Aucune autre personne n' a été vue lors de notre recherche de l' origine de cette figure. - - -

-Nous n' avons été avisés d' aucune fête foraine à proximité du camp. - - -

-Je ne peux apporter de précisions supplémentaires. - - - -

-Le neuf avril mil neuf quatre-vingt treize à quatorze heures trente, lecture faite par moi des renseignements d' état civil et de la déclaration ci-dessus, j' y paraiste et n' ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher. *****

La personne entendue

l' A.P.J.

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

DE TENOIN

N° PIÈCE

N° FEUILLET

3

1 R.

PROCES-VERBAL (N°/ANNÉE)

P-V 657 /93

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

VOIR PIÈCE DE SYNTHÈSE

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour Neuf Avril Mil neuf cent quatre vingt treize, à quatorze heures vingt dans les locaux de la Brigade

nous soussigné(s)

G I Gendarme A.P.J de la Compagnie

, en rési-

vu les articles

dence à

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

FILIATION

DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

Française

SITUATION DE FAMILLE

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

demeurant:

Gendarme Motocycliste

Le 8 Avril 1993 à 23 H 45 de retour à la caserne après avoir fait un service de nuit (20-24 H), nous constatons la présence de trois hommes et d'un véhicule au portail d'entrée de la caserne,

Nous arrivons à hauteur de ces personnes et celle-ci viennent à notre rencontre. Ils interrompent leur communications avec le COG et le plus ancien des trois se nomment G nous dit qu'un phénomène lumineux est visible de son campement, . Cela dure depuis 1 h 30 environ. Il nous dit que le phénomène s'est approché du campement à environ 100 mètres. Ces hommes paraissent affolés .

Nous avisons le COG déjà informé par la famille G qui nous demande. de nous rendre sur les lieux car le PSIG est déjà occupé sur une intervention.

Arrivé à l'entrée du camp vers 23 H 45, nous avons observé un phénomène lumineux discontinu ayant la forme d'une spirale qui se déplaçait de la droite vers la gauche et inversement. Elle se déplaçait sur une dizaine de kilomètres environ en arc de cercle. En bout de chaque trajectoire, un temps d'arrêt de 5-6 secondes était observé. Lorsque des véhicules de la famille G sont arrivés à notre rencontre (Phares allumés), le phénomène s'est approché du sol. Nous avons demandé une extinction complète des phares et la spirale est remontée sous la couverture nuageuse épaisse à ce moment-là. Je précise que l'orientation était Nord-Nord-Est comprise dans un triangle ayant pour limite

Ensuite nous avons pris le véhicule de dotation pour essayer de trouver une explication à ce phénomène. Nous sommes arrivés au lieu-dit commune de lieu surplombant la vallée de la . La spirale était encore visible et effectuait toujours le même Arc de cercle. Le diamètre d'un kilomètre était inchangé. La brigade de en service près de voyait également le phénomène lumineux.

Nous avons poursuivi nos recherches dans la vallée de

LA PERSONNE ENTENDUE:

L'A.P.J:

.../...

.../...

*****A 00 H 45 , nous étions au niveau du Château de pour faire le
point, nous sommes sortis du véhicule et le phénomène lumineux avait disparu.
Nous avons pris contact avec le PSIG qui s'était rendu au camp des .Ils n'ont pu
observer le phénomène.

*****J'étais accompagné du Gendarme D , T et du Gendarme Auxiliaire
G qui ont constaté les mêmes faits.

***** Nous sommes rentrés à notre unité à 00 H 55.

Le 9 Avril 1993 à 15 H 20,

Lecture faite par moi des renseignements d'état-civil et de la déclaration ci-dessus, j'y
persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

LA PERSONNE ENTENDUE:

L'A.P.J:

D'ENQUÊTE PRELIMINAIRE
PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

DE TEMOIN

N° PIÈCE

N° FEUILLET

4

1/1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

VOIR PIÈCE DE SYNTHÈSE

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour **neuf avril mil neuf cent quatre vingt treize à quatorze heures quarante cinq**nous soussigné(s) **M. B. G. I. M.**, gendarmes, **de la Compagnie d'**
en résidence à

vu les articles

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

G

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M - né

FILIATION

DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

SITUATION DE FAMILLE

fils de

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

**sans profession, demeurant lieu dit
qui nous déclare :**

«Hier soir vers 22 heures nous avons été surpris par une vive lumière venant de l'extérieur. Nous sommes donc sortis de chez nous afin de voir d'où cela pouvait bien provenir. En levant la tête, j'ai aperçu comme toutes les personnes du camp, une immense lumière à une cinquantaine de mètres pas plus du sol qui recouvrait une surface d'un hectare environ. On ne savait pas du tout d'où cela provenait. Nous avons eu très peur que cette masse lumineuse ne nous tombe dessus. Nous sommes donc tous partis très loin dans le champ pour échapper à cette lumière et moi même accompagné de deux autres personnes sommes venus à la gendarmerie signaler les faits.

Pour ce qui est de ce que nous avons vu, il s'agissait de plusieurs lumières qui tournaient d'une couleur blanche mais non jaune. Il y avait beaucoup de lumières qui tournaient. C'est très dur à expliquer. Nous n'avons pas pensé dans la panique à prendre une photo de ce phénomène que nous ne nous expliquons pas.

Lorsque nous sommes revenus au camp avec deux de vos collègues, la tâche lumineuse était déjà remontée mais était toujours présente. Ce n'est que lorsque nous avons éteint toutes les lumières des véhicules et des habitations que la tâche lumineuse qui venait de plus en plus petite en montant, s'est éloignée en direction de Vos deux collègues l'ont suivie puis l'ont perdue.

A aucun moment je n'ai entendu de bruit. Les lumières tournaient en silence. La tâche lumineuse était assez plate et roulait comme s'il s'agissait d'une assiette. Ça tournait très vite et se déplaçait aussi vite. Je ne peux pas m'expliquer ce phénomène.

Je n'ai rien d'autre à déclarer sur les faits sinon que nous avons eu tous très peurs.

Le 09 avril 1993 à 15 heures.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendueLes enquêteurs

Voir pièce de synthèse.

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour neuf avril mil neuf cent quatre vingt treize à quinze heures

nous soussigné(s) M B et C D , Gendarmes de la Compagnie , en résidence à , vu les articles du code de procédure pénale,

93307649

607

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

M J

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

M/ né

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

FILIATION

DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

fils de

SITUATION DE FAMILLE

Célibataire

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

demeurant , sans profession, de nationalité française, qui nous déclare:

- Depuis mardi 6 Avril 1993, je suis en vacances chez mon oncle Mr. G S , route Mier, vers 21 heures 30, 22 heures, alors que j'étais en compagnie de membres de la famille entrain de regarder un film Vidéo nous avons été dérangés par une lumière vive venant de l'extérieur. - - - - -

Nous sommes sorti pour voir ce dont il s'agissait, et nous avons vu au dessus de nos habitation une masse ronde de très grande dimension, d'une superficie d'environ un hectare. - - - - - Cet objet, dirigeait vers nous plusieurs dizaines de projecteurs dégageant de la lumière blanche uniquement. - - - - -

Cet objet est resté en position statique au dessus de nous, tout en tournant sur lui-même pendant quelques secondes. - - - - -

Je vous précise, que cette chose était à environ à une distance de 20 à 25 mètres au dessus de nous. - - - - -

Trouvant ce phénomène tout à fait anormal et inexplicable, nous avons décidé avec mon oncle Mr. G S , de faire appel à vos services. Vos collègues, se sont rendus sur les lieux et ont eux aussi constaté et vu ce phénomène. Ils se sont également transportés sur les collines avoisinantes pour essayer de voir si éventuellement il ne s'agissait pas d'un spectacle par laser. - - - - -

Peu de temps après le départ de vos collègues, cet objet, qui comme je l'ai déjà dit était immense à disparu à la verticale, en zig-zag à une très grande vitesse. - - - - -

A aucun moment, je n'ai entendu aucun bruit provenant de moteur ou autre. Il régnait un silence impressionnant. - - - - -

C'est tout ce que j'ai à déclarer.

Le 9 Avril 1993 à 15 heures 30

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retirer.

La personne entendue.

Les enquêteurs.